



NEGOCIATIONS ANNUELLES SALARIALES

REUNION DU 6 FEVRIER 2018

Travailler plus Gagner moins

**Encore et toujours le même discours
Travailler plus pour rien ou presque !**

La direction propose :

Augmentation de salaire de 1 %

Pour un salarié au Smic cela représente environ 11 € net par mois.

Pour les Cadres et Agents de Maîtrise, une enveloppe globale de 1 % distribuée à la « tête du client » donc certains pourront avoir zéro.



Comme à son habitude, la Direction n'a répondu à aucune de nos revendications et elle n'est jamais allée aussi loin dans l'hypocrisie et le mépris de ses salariés.

A chaud : l'avis de la délégation CGT aux NAO

Malgré les très bons résultats du Groupement dû à votre travail et votre courage ?... NIET ! **Incredible mais vrai !** Alors que le SMIC a augmenté de 1,24% au 1^{er} janvier, les plus bas salaires auront donc 2,24% c'est le monde à l'envers car plus vous avez d'ancienneté chez INTERMARCHE moins vous êtes augmentés.

Pour la CGT, on est toujours très loin du compte.

Toutes les organisations syndicales ont demandés la reconnaissance de l'ancienneté.

La seule réponse de la direction NON !

Avec la CGT, bien défendu, bien informé.
La seule réponse c'est la Lutte.
Pour avoir plus de pouvoir d'achat !
Réagissez ! Vous avez la main !



**TANT QUE MON PATRON
FERA SEMBLANT
DE BIEN ME PAYER
JE FERAI SEMBLANT DE BIEN
TRAVAILLER**

Dernière réunion le 20 février 2018